

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 10 ET 17 JUIN 2012
1ère CIRCONSCRIPTION DE L'ARIÈGE



Parti Communiste Français / Parti de Gauche / Gauche Unitaire /
La Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique /
République et Socialisme / Convergences et Alternative /
Parti Communiste des Ouvriers de France /
Associatifs / Syndicalistes / Citoyen-ne-s

Avec le Front de Gauche et ses candidats,
remettons l'humain au centre des décisions politiques
et émancipons-nous de la dictature des financiers !

RÉUNION PUBLIQUE

jeudi 31 mai 2012

20h30 - salle Avelana

LAVELANET

en présence de :



Michel LARIVE et Émilie ALLABERT
Candidat / Suppléante



fdg09-michellarive.com

avec le soutien de Jean-Luc MÉLENCHON

L'humain d'abord !

Chômage, intérim, CDD, stages à répétition, auto-entrepreneuriat, contrats à temps partiel... Les statuts discount sont devenus la norme. Alors qu'un CDI bien payé est toujours nécessaire pour pouvoir se loger, partir en vacances, ou obtenir un emprunt bancaire, le chômage et les contrats précaires s'imposent à une part grandissante de la population.

"Fraudeurs", "assistés", "cancer"... les insultes du gouvernement contre les chômeurs et précaires se sont multipliées au cours des derniers mois. Les pauvres ne sont pas responsables de la crise, ils en sont les principales victimes !

Les vrais assistés ce sont tous les riches qui ont bénéficié des niches fiscales et des crédits d'impôts. Les vraies assistées, ce sont les entreprises qui ont profité des exonérations de cotisations sociales sans créer d'emplois en contrepartie.

Le chômage et la précarité sont le moyen de faire baisser le coût du travail au profit de l'oligarchie. Pourquoi embaucher des salariés avec un contrat de travail et une fiche de paie correcte quand on a la possibilité de disposer d'une armée de travailleurs jetables et quasi gratuits ? La lutte contre la précarité est donc l'affaire de tous, salariés stables, chômeurs ou travailleurs précaires !

Pour abolir le chômage et la précarité, le Front de Gauche continue à défendre :

- ↳ **La titularisation des 800 000 précaires de la fonction publique.**
- ↳ **La création d'une sécurité sociale emploi-formation** garantissant une continuité des revenus et des droits tout au long de la vie.
- ↳ **La taxation et la limitation du recours aux contrats précaires** (CDD, intérim, auto-entrepreneuriat) dans les entreprises : 5% dans les grandes entreprises et 10% dans les PME.
- ↳ **Le droit automatique au passage à temps plein pour les temps partiels.**
- ↳ **L'alignement du droit des salariés des entreprises sous-traitantes sur leurs donneurs d'ordre.**
- ↳ **L'encadrement des stages** : obligation de rémunération à 50% du SMIC dès le premier mois de stage, limitation de la durée des stages à 6 mois, délai de carence de 3 mois entre deux stages, quota de stagiaire par entreprise, cotisation sociale sur les indemnités de stages et accès des stagiaires à la protection sociale.
- ↳ **L'ouverture des droits aux allocations chômage dès le premier mois de travail**, l'arrêt des dispositifs de contrôle social sur les chômeurs mis en place à Pôle Emploi et la fin des radiations.
- ↳ **Un SMIC à 1700€ bruts par mois pour 35 heures et 1700 € net pendant la législature.**